



Communiqué de presse **CFST**

Septembre 2015

Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur automobile

Le secteur automobile a beaucoup évolué. Face à ce constat, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST a décidé de remanier entièrement la brochure «L'accident n'arrive pas par hasard! Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur automobile», de la compléter par des informations parfaitement à jour et des illustrations récentes.

Un précieux instrument de travail pour la prévention

Cette brochure s'adresse en premier lieu aux employeurs, préposés à la sécurité, collaborateurs et formateurs et fournit des informations importantes sur la sécurité et la protection de la santé dans votre branche.

Les risques potentiels sont subdivisés en rubriques thématiques assorties de propositions de mesures appropriées. La CFST contribue ainsi activement à la réduction des arrêts de travail dus aux accidents ou aux maladies. Les avantages sont évidents: moins d'absences, moins de coûts, plus de motivation, plus de rendement.

Commandes en ligne gratuites

La brochure peut être commandée ou téléchargée gratuitement sur le site de la CFST (réf. 6203.f) : www.cfst.ch > Service des commandes

Informations aux médias

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST,
Dr. Carmen Spycher, secrétaire principale, tél. 041 419 67 50,
e-mail: carmen.spycher@ekas.ch

Qui est la CFST?

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST est la centrale d'information et de coordination pour la sécurité et la protection de la santé sur les lieux de travail. Elle constitue une plaque tournante chargée de coordonner les tâches des organes d'exécution, l'application uniforme des prescriptions au sein des entreprises ainsi que différentes activités de prévention. Elle assure le financement des mesures visant à prévenir les accidents et les maladies professionnels et assume des tâches importantes dans les domaines de la formation, de la prévention et de l'information ainsi que de l'élaboration de directives. Pour plus d'informations, voir www.cfst.ch